naires ne cessent de publier des ordonnances contre ce crime et nos lettrés répandent à profusion des brochures populaires que l'on fait débiter dans les villes et les camgagnes par des conteurs ambulants. De plus il s'est constitué partout des sociétés pour assister les enfants des indigents et recueillir les enfants abandonnés, en sorte que nous avons bien atténué le mal. Mais on ne peut savoir tout ce qui se passe et souvent la misère l'emporte sur le respect de la vie humaine. »

Cependant comme le soleil agrandi, enveloppé d'une gaze de brume, s'abaissait sur le fleuve et teintait de rouge les champs pâles, nous arrivâmes à un très petit hameau, dénué de ressources, où nous devions nous arrêter, car on ne trouve d'autre gîte que vingt kilomètres plus loin. Notre conversation fut interrompue et les charretiers, excitant leurs attelages par des cris ressemblant aux aboiements des chiens, les firent entrer avec fracas dans la cour de l'auberge.

On voit par la fin de l'entretien que je viens de rapporter que les Chinois eux-mêmes reconnaissent la fréquence de l'infanticide dans leur pays. Il ne se pratique pas seulement, comme on l'a prétendu, dans les temps de famine ou dans le cas de naissance illégitime, et c'est un très mauvais raisonnement que d'affirmer que cet usage n'existe pas parce qu'il est contraire à la nature humaine. Nous sommes très ignorants de ce qui est ou n'est pas conforme à la nature de l'homme. Au lieu de juger les Chinois d'après des idées *a priori,* il vaut beaucoup mieux les juger d'après les faits. Or si l'on se rend un compte exact de la constitution de la famille chinoise, on comprend que le crime, dont nous parlons, ne paraisse pas aussi extraordinaire en Chine qu'enEurope. La famille n'est pas fondée sur les sentiments naturels, mais sur le culte des ancêtres. Lorsque nous lisons que les philosophes chinois, par une synthèse profonde, font découler toute la société du principe de la piété filiale, il ne faut pas entendre par piété filiale l'affection naturelle du fils pour le père, la reconnaissance de l'engendré pour l'engendreur, de celui qui est nourri pour le nourricier, ni même la soumission du subordonné au chef; il faut entendre la vénération de l'affilié au culte pour le prêtre du culte et l'adoration que celui-ci a pour les dieux, ses ancêtres morts,